



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

« PARTENARIAT SIGNÉ ENTRE LA SNSM ET LA SNPB »

La Société Nationale de Sauvetage en Mer et la Société Nationale pour le Patrimoine des Phares et Balises viennent de signer un accord réciproque de partenariat. C'est lors du dîner-débat qui se tenait à Paris sur le thème du patrimoine des phares que l'amiral Yves Lagane, président de la SNSM et Marc Pointud, président de la SNPB ont signé la convention qui unit les deux associations (voir photo).

L'histoire du sauvetage en mer est liée à celle de la signalisation maritime qui poursuit des buts similaires. Sauveteurs et gardiens de phares ont en commun une expérience maritime riche et fondatrice de la solidarité des gens de mer.

La SNPB et la SNSM, considérant que ce patrimoine de solidarité maritime partagé au profit de la sauvegarde de la vie humaine en mer représente un atout majeur qu'il convient de pérenniser, ont donc décidé de se rapprocher afin de conclure un partenariat visant à développer les moyens de cet esprit d'entraide réciproque et à étendre leurs réseaux auprès des acteurs du monde maritime.

La convention prévoit notamment la participation des membres des stations SNSM au service de veille de la SNPB, une formation croisée aux problématiques liées au sauvetage en mer et au sauvetage du patrimoine des phares, ainsi que la réalisation d'opérations en commun.

Ce partenariat concrétise à notre époque et à travers de nouvelles dynamiques, l'histoire séculaire de la collaboration maritime entre les sauveteurs en mer, les gardiens de phares et autres « marins de l'immobile ».



Photo : Légende : Signature de la convention entre Yves Lagane, président de la SNSM et Marc Pointud, président de la SNPB.
Crédit : www.pharesetbalises.org - Fichier HD sur demande à la SNPB.

CONTACTS PRESSE :

Pour la SNPB :
mail : presse@pharesetbalises.org
06 62 05 65 94
Espace presse sur le site

Pour la SNSM :
Annick Avierinos
annick.avierinos@snsn.org
01 56 02 63 68
06 12 56 71 46

SOCIÉTÉ NATIONALE POUR LE PATRIMOINE DES PHARES ET BALISES

FÉDÉRATION NATIONALE DU PATRIMOINE DES PHARES ET BALISES

Association d'intérêt général - loi 1901-J.O du 02/11/02 - SIÈGE SOCIAL : 75013 PARIS

CCP : 629 109 L RENNES – SIRET : 500 777 081 00018

Toute correspondance au Secrétariat National : B.P. 20 29770 AUDIERNE - France

Courriel : contact@pharesetbalises.org Site : www.pharesetbalises.org